

**Circulaire n° 86-046  
du 30 janvier 1986**

**OBJET :** *Orientations pour l'école  
maternelle.*

A compter de la rentrée scolaire de 1986, les orientations pour l'école maternelle sont fixées conformément aux dispositions annexées à la présente circulaire.

La circulaire n° 77-266 du 2 août 1977 relative à l'école maternelle est abrogée à cette même date.

Le ministre de l'Éducation nationale,  
Jean-Pierre CHEVÈNEMENT.

# Orientations pour l'école maternelle

Les évolutions culturelles et sociales de ces dernières décennies ont entraîné des changements importants dans le mode de vie des enfants. De nombreux travaux scientifiques, ou destinés au grand public, ont souligné l'importance des premières années de la vie dans le devenir des individus, et mis en évidence les effets bénéfiques d'une action éducative, conduite dès le plus jeune âge en complément de l'éducation donnée dans la famille.

L'école maternelle qui, avant la dernière guerre, recevait principalement les enfants des milieux modestes des villes, a vu d'année en année, à partir de 1945, croître ses effectifs dans des proportions considérables, tandis que progressivement la demande d'inscription venait de l'ensemble des couches de la société. Actuellement, les enfants de toutes origines géographi-

ques, sociales, culturelles et ethniques la fréquentent. La quasi-totalité d'entre eux le font pendant deux ans, un grand nombre durant trois ans, et près de 30 p. 100 pendant quatre ans.

A cette situation s'ajoutent des évolutions en cours dans la société technologique, et dans la valeur que notre culture confère à l'enfance.

Ainsi peut-on comprendre la faveur dont jouissent aujourd'hui les structures préscolaires dans notre pays. Cela conduit à préciser les finalités d'un enseignement préélémentaire adapté aux exigences de notre temps.

Moins nombreux dans chaque famille, mais généralement désirés, infiniment mieux suivis médicalement que naguère, les enfants de notre époque vivent pour beaucoup d'entre eux dans un confort matériel supérieur à celui qu'ont connu leurs aînés. Ils sont également l'objet d'une plus grande attention de la part des adultes, comme de la société dans son ensemble.

Toutefois, un environnement de plus en plus façonné par l'homme, un habitat toujours plus urbanisé, la multiplication des objets techniques dans les foyers comme à l'extérieur, la quasi-disparition de la famille élargie, l'évolution de la condition féminine et de la vie des couples, la mobilité du travail et les horaires des adultes font qu'il est parfois difficile de répondre aux besoins des enfants.

Ainsi en est-il, par exemple, du besoin d'espace, d'action sur l'environnement, de jeu et d'échange avec d'autres enfants. Ainsi en est-il, également, du besoin d'être accompagnés par des adultes suffisamment disponibles pour respecter leurs rythmes de vie, pour participer à leurs jeux, pour leur transmettre le patrimoine culturel, pour les intéresser et les associer peu à peu à leurs propres occupations. Ce sont là les moyens d'intégrer l'enfant à la société, et de lui transmettre la culture. Il importe que tous puissent s'approprier les connaissances qui leur permettent plus tard de participer à la vie sociale de leur époque.

L'école maternelle est, pour l'immense majorité, le lieu de la première éducation hors de la famille. Elle a la charge de proposer aux enfants une vie sociale stable, d'assurer la nécessaire médiation entre le monde de l'enfance et celui des adultes. Elle fournit aux enfants les moyens, à la fois de vivre pleinement leur âge, de développer leurs facultés fondamentales, et de se disposer progressivement à recevoir les enseignements de l'école élémentaire.

Que les maîtres aient à enseigner à l'école maternelle ou à l'école élémentaire, leur formation doit prendre en compte la connaissance du niveau préélémentaire. C'est là en effet que, pour beaucoup d'enfants, l'essentiel se joue. Chaque

institutrice, chaque instituteur doit savoir ce que l'enfant a pu découvrir et acquérir avant d'entrer à l'école élémentaire.

### 1. Les objectifs de l'école maternelle

L'objectif général de l'école maternelle est de développer toutes les possibilités de l'enfant, afin de lui permettre de former sa personnalité et de lui donner les meilleures chances de réussir à l'école et dans la vie.

Le premier objectif est de scolariser. Il s'agit d'abord d'habituer l'enfant à une nouvelle vie, à un nouveau milieu, à des relations que la famille ne lui permettait pas d'établir. Les échanges s'élargissent aux autres enfants, qui ne sont ni les frères ni les sœurs ni les amis habituels, et à d'autres adultes qui ne sont ni le père ni la mère, ni l'entourage immédiat.

Pour son développement, il est bon de mettre l'enfant en contact avec ce qui ne lui est pas familier : le rôle de l'école est complémentaire de celui de la famille.

Afin de faciliter l'entrée de l'enfant dans ce nouveau milieu, il convient de l'accueillir dès le premier jour avec une attention effective. Il

doit ainsi se sentir reconnu : on le nomme, il se nomme, on sourit, on offre un jouet, on suggère une activité, on présente l'enfant à un petit groupe. Ce premier accueil est essentiel ; il doit savoir respecter un refus temporaire de l'enfant.

L'enfant apprend à se retrouver dans des lieux inconnus, qu'il visite et parcourt ; il établit des repères qui organisent l'espace, qui distinguent le temps de l'école et le temps de la maison. Sa vie est ponctuée d'habitudes, de rythmes et de rites nouveaux.

Aidé par le personnel de service, le maître dispense les soins nécessaires (habillage, toilette, etc.) en respectant l'intimité de l'enfant et ses caractères particuliers. Il évite de faire peser sur les enfants les contraintes excessives d'une vie collective, que beaucoup ressentent mal (passage aux toilettes, consommation de nourriture, habillages hâtifs ou prématurés). Il reconnaît le besoin de dormir ; il veille à l'organisation de la sieste, sans en faire une obligation générale et impersonnelle. Il s'occupe activement des enfants qui attendent le moment du repas ou l'arrivée de leurs parents.

Scolariser consiste à donner à l'enfant le sentiment que l'école, donc la maternelle, est faite pour apprendre, qu'elle a ses exigences, qu'elle réserve des satisfactions et des joies propres. Les

enfants sont actifs, font des travaux et des exercices. L'école leur donne le goût de l'activité. Elle apprend à en juger et à en évaluer les résultats.

L'enfant imite, joue, se soumet à des règles conventionnelles. On dévalorise parfois ces activités par rapport au sérieux de la vie sociale ; pour réussir, l'enfant doit comprendre qu'il existe à l'école autant de vérité et d'authenticité que dans les activités extérieures. L'école a en elle-même sa propre finalité, qui est la mesure de son sérieux : elle a pour tâche, en cultivant toutes les possibilités de l'enfant, de répondre au désir qu'il a de devenir grand.

*Le deuxième objectif est de socialiser.* Il s'agit d'apprendre à l'enfant à établir des relations avec les autres, et à devenir sociable. L'enfant découvre qu'il peut coopérer avec les autres, enfants ou adultes, pour participer à des activités intéressantes, construire des projets et les mener à bien, créer des jeux, tenter des expériences. Des habitudes collectives s'installent, les enfants s'y intéressent : ils déplacent et rangent des matériels, procèdent chaque jour à des contrôles et à des mesures (observation du temps, des présences ; arrosage de plantes, nourriture d'animaux).

Les comportements exclusifs, agressifs, inhibés ou excessivement émotifs tendent à se tempérer progressivement. Les moyens sont alors donnés

aux enfants d'élargir et d'enrichir leurs relations sociales. Ils découvrent des groupes, observent des usages, en forgent des interprétations ; ils sont eux-mêmes à l'origine de nouveaux liens.

Cette socialisation s'opère dans une société et dans une culture déterminées. En ce sens, on peut dire que la socialisation est acculturation : elle donne accès à une culture.

Mais l'école, parce qu'elle est l'école, ne saurait enfermer l'enfant dans une seule culture. Les enfants doivent très tôt prendre conscience de leur culture et percevoir l'existence d'autres cultures, par le document, par la présence d'enfants étrangers, par les manifestations de traditions régionales vivantes. Ils saisissent les identités et les différences, en particulier à travers les contes et les récits, les fêtes, les danses et les musiques, les œuvres de l'art et de l'artisanat, les usages culinaires, etc.

*Le troisième objectif est de faire apprendre et d'exercer.* Il s'agit que l'enfant, par diverses activités, développe ses capacités de sentir, d'agir, de parler, de réfléchir et d'imaginer, dans le temps même qu'il élargit son expérience, explore le monde et augmente ses connaissances. L'école répond ainsi à son appétit d'apprendre, et le stimule toujours.

Les diverses activités que l'on pratique à

l'école maternelle se définissent autant en termes de démarche que de contenu.

\* \* \*

Les grands domaines d'activité sont les suivants : les activités physiques, les activités de communication et d'expression orales et écrites, les activités artistiques et esthétiques, les activités scientifiques et techniques.

#### A. Les activités physiques

Elles ont pour but de fournir à l'enfant ce dont il a besoin pour se maintenir en bonne santé, d'exercer sa motricité pour elle-même, et de faciliter la prise de conscience de l'image du corps dans l'espace. Elles favorisent le développement de ses capacités d'adaptation et de coopération. Elles contribuent à son épanouissement, par la joie des obstacles vaincus et de l'assurance conquise. Elles participent à l'acquisition de savoirs.

Les espaces les plus divers sont mis à profit : les espaces extérieurs aussi souvent que possible

(cours aménagés, stade, piscine, environnement proche ou lointain) ; les salles spécialisées, les classes, les annexes de l'école.

La plupart des activités exigent du matériel. Il peut s'agir d'agrs adaptés à la taille des enfants, ou d'éléments de mobilier scolaire judicieusement disposés, de petits matériels (ballons, cerceaux, foulards, rubans, bâtons, cartons, etc.). Chaque activité est déterminée en fonction de priorités :

*Activités de motricité globale*, qui incitent à produire des mouvements d'une certaine amplitude, requièrent parfois la vitesse, la capacité de répondre à une consigne, de surmonter un obstacle, de résoudre un problème, de réagir à un signal : marcher, courir, sauter, ramper, grimper, lancer, porter, se tenir en équilibre ;

*Activités de coordination motrice*, qui posent des enchaînements de gestes ou d'actions maîtrisés, un dosage de l'élan ou de la force : jeux d'adresse, de rythmes, d'opposition, danses et rondes chantées ;

*Activités d'expression corporelle*, qui provoquent la recherche par les enfants de courtes mises en scène de leur répertoire gestuel, sur des thèmes et des rythmes qu'ils inventent ou qu'on leur propose.

## B. Les activités de communication et d'expression orales et écrites

Ces activités ont une importance décisive à l'école maternelle. Le simple usage de la langue pour les besoins de la vie de la classe n'est pas suffisant pour développer le langage, notamment chez les enfants qui parlent peu ou qui semblent déjà accuser des difficultés dans ce domaine.

Le maître doit tenir le plus grand compte de l'âge des enfants. Pour les plus jeunes et pour ceux des enfants qui ne s'expriment encore guère, le but du maître est d'obtenir qu'une activité de dialogue s'installe, qu'ils communiquent avec des adultes et d'autres enfants. L'intérêt, la curiosité, la confiance entraînent des échanges que le maître accepte, modifie et enrichit. Des situations de communication diversifiées facilitent ces échanges : jeux d'identification d'objet, commentaires qu'ils suscitent, illustrations montrées et commentées en même temps que l'histoire est lue, recours à des marionnettes, etc. Afin de susciter le dialogue, le maître privilégie des actions individualisées, ou faites par de petits groupes. Il s'appuie sur les interactions qui surviennent par le langage entre les enfants. Le travail sur la langue devient ainsi plus efficace, et les enfants étendent leur pouvoir de communiquer.

Le maître doit tenir compte également de la nature de la langue utilisée. Cette langue est orale ou écrite, elle correspond à des situations et intentions différentes, et comporte, de ce fait, divers registres : l'enfant est dans la classe, il participe à un atelier, il effectue une enquête, il demande une autorisation, commente une affiche, regarde un livre, écoute un récit, etc.

L'acquisition et l'utilisation du vocabulaire, des pronoms, des modes et des temps verbaux sont fondamentales.

Le maître utilise l'enregistrement ou le téléphone. Le dialogue avec un interlocuteur à distance met en valeur certaines exigences propres à la langue.

La modulation de la voix est découverte comme moyen d'expression. L'enfant parle et chante. Il découvre, par le jeu des sonorités, la voie de la poésie. Il saisit la relation de la langue avec d'autres modes d'expression, l'image, la musique, la mise en scène, etc.

Des difficultés phonétiques peuvent apparaître, qu'il ne faut ni dramatiser, ni négliger. Des exercices, des comptines, des jeux auditifs sont utiles à tous.

Le système graphique est examiné avec les enfants ; les signes ou systèmes qu'ils rencontrent ailleurs sont rapprochés de l'écrit. L'écriture proprement dite est préparée par des activités de

graphisme. En grande section, il est normal que les enfants écrivent leurs nom et prénom, ainsi que des mots simples. Les signes graphiques sont l'objet de la part des enfants de remarques qui demeurent de l'ordre de l'observation.

La fréquentation précoce d'une bibliothèque - centre documentaire et de livres se trouvant dans la classe apprend à en utiliser les ressources. Par l'intermédiaire du maître, l'enfant reconnaît progressivement les supports, les formes et les fonctions de l'écrit.

Habitué dès la petite section aux albums et aux livres, puis aux sources documentaires, aux textes écrits sous leur dictée par le maître et à toutes sortes de travaux relatifs à l'écrit, les enfants ne cessent de « conquérir de la lecture ». Il y a lieu de les encourager dans cette conquête, d'organiser leurs acquis, de valoriser leur effort, sans pour autant faire précéder leurs performances par quelque forme d'enseignement que ce soit. Les acquis en lecture à la sortie de l'école maternelle sont différents selon les enfants.

La langue, orale ou écrite, est une des clefs de l'imaginaire. Dans cette perspective, on pratique très régulièrement le récit, qu'il s'agisse de fiction ou de la relation du passé des hommes ; on pratique également le conte, qui n'est pas seulement une occasion de détente, mais véhicule des contenus riches, qui nourrissent l'imaginaire et

développent la faculté de représentation ; on utilise toutes les ressources de la langue poétique et des poèmes.

### C. Les activités artistiques et esthétiques

L'éducation artistique recouvre des activités de production et des activités de perception qui entretiennent des relations réciproques.

#### 1. Les activités de production artistique

Elles concernent le corps, par lequel l'enfant signifie et exprime (gestes, postures, voix, déguisement, mime, danse). Elles concernent également les créations réalisées à partir de matériaux divers.

Ces activités mettent les enfants au contact de matières diverses, accroissent leurs possibilités sensorielles, permettent l'expression de leur imaginaire ; elles visent aussi la découverte de différentes techniques, le développement de l'imagination créatrice et la connaissance du monde.

Les enfants sont entraînés à comparer leurs productions successives, ou les productions de la classe, et à émettre des jugements sur ces travaux. Ceux-ci font partie du patrimoine de la classe et peuvent donner lieu à des expositions.

## 2. Les activités de perception esthétique

Elles concernent les arts les plus divers, de toutes les époques et de toutes les cultures : peinture, photographie, chant, musique instrumentale, etc. Les éléments naturels, les objets, les observations de livres font partie de ce fonds à recueillir. L'école maternelle met en présence de belles images, qui font rêver et engendrent d'autres images.

Les considérations d'histoire de l'art, de dates et de références biographiques doivent demeurer étrangères à l'école maternelle. On souligne cependant l'existence d'œuvres provenant de pays dont seraient originaires des enfants de la classe.

Un musée de la classe peut être constitué, sous forme de collections à regarder, à consulter, à compiler par plaisir.

On peut également ménager un contact avec des artistes (plasticiens ou musiciens), la visite de lieux où l'on voit des œuvres ou des artistes (expositions, spectacles), une promenade, aux fins de recueillir des impressions sensorielles, ou de photographier, filmer, etc. On sait, en ce domaine, l'importance des classes de découverte.

Ces activités ont pour but de développer la sensibilité, l'écoute et l'observation de l'enfant et

de le familiariser avec les formes d'art les plus variées.

## D. Les activités scientifiques et techniques

Le but des activités scientifiques et techniques est toujours de poser et de résoudre un problème. La manière dont l'enfant y parvient est fonction de son âge ainsi que du développement de ses capacités et de ses connaissances.

Les activités scientifiques et techniques permettent à l'enfant d'explorer, de découvrir et de fabriquer. Il observe, utilise des matières et des matériaux présents dans le coin de bricolage, choisit des techniques (collage, pliage, assemblage, clouage, montage et démontage, etc.). Il fabrique ainsi des objets nouveaux selon un projet qui peut être le sien, celui de plusieurs enfants, ou celui de la classe, le maître intervenant pour guider, accompagner, aider à réfléchir ou à poser des problèmes.

Ce faisant, l'enfant déploie, découvre et organise les relations logiques et mathématiques qui fondent la construction des objets, le repérage de leurs propriétés, et l'établissement des classifications.

Progressivement, l'enfant découvre et construit le nombre. Il apprend et récite la comptine

numérique ; il établit des sériations, c'est-à-dire ordonne des collections en fonction de propriétés ; il compare des collections terme à terme.

Progressivement, l'enfant découvre et construit des relations spatiales. Il saisit sa propre position dans l'espace ; il perçoit et représente la position d'un objet par rapport à un ou plusieurs autres ; il appréhende, nomme, représente, des formes et des itinéraires. Des objets informatisés tels que robots pédagogiques et automates (« tortue », jouets programmables, etc.) peuvent rendre des services à l'école maternelle.

L'enfant, au travers d'expériences, découvre et commence à organiser des propriétés physiques simples et des changements d'état. Il mesure et compare.

Il observe et distingue les paysages et les espaces, le temps, les saisons, le climat. On l'intéresse par des enquêtes et des récits à la vie des êtres humains autour de lui et aux traces laissées par ceux qui les ont précédés.

Il observe les différentes manifestations de la vie, s'occupe de plantations et d'élevage, prend conscience du cycle que constituent la naissance, la croissance, la reproduction, le vieillissement, la mort. On l'intéresse à l'hygiène et à la santé.

\*  
\*\*

De façon générale, la pédagogie à l'école maternelle recourt librement aux différentes activités, pour développer les diverses capacités des enfants et les aider à conquérir les connaissances qui sont à leur portée. Le travail du maître consiste donc à croiser sans cesse les activités et les capacités. Le choix des unes et des autres nécessite de juger à tout instant de leur convenance réciproque.

Ainsi le développement de l'ensemble des possibilités de l'enfant lui permet de former sa personnalité, c'est-à-dire de conquérir progressivement son autonomie. Chaque capacité accrue, chaque connaissance nouvelle, chaque expérience réussie est un pas franchi dans la construction de cette autonomie.

Par là on voit que la personnalité n'est pas la simple manifestation de la puissance et de l'originalité de l'enfant ; elle est aussi le pouvoir acquis de se donner des règles : en cela elle se caractérise par l'autonomie. Par elle, l'enfant participe de manière heureuse à la vie sociale ; il reste libre tout en étant capable d'accepter les contraintes toujours plus nombreuses que ne manqueront pas d'imposer les exigences de la scolarité ultérieure et les tâches de la vie adulte. C'est là le fondement de l'éducation morale à l'école maternelle.

## 2. La connaissance des enfants

Réaliser les objectifs définis pour l'école maternelle exige d'abord de la part du maître une solide culture générale, des connaissances disciplinaires précises se rapportant aux différents domaines d'activité, ainsi que des compétences didactiques et pédagogiques. Mais il est particulièrement indispensable, à ce niveau d'enseignement, d'acquérir une bonne connaissance des enfants, qui ne peut se dissocier d'un intérêt véritable pour eux.

Il s'agit d'abord de savoir témoigner aux enfants l'intérêt, l'affection et l'écoute intelligente dont ils ont besoin pour s'épanouir. Il s'agit de leur assurer, avec l'aide du personnel de service, les soins que réclame leur âge.

Les aimer, c'est comprendre qu'ils appartiennent d'abord à eux-mêmes, et c'est savoir leur laisser la marge de liberté nécessaire à leurs conquêtes, sans trop les protéger, mais, également, sans croire qu'il suffit d'organiser parfaitement le milieu pour qu'ils puissent en tirer le meilleur parti. Il est probable que, livrés trop longtemps à eux-mêmes, ils progresseraient plus lentement. Les enfants ne peuvent tout découvrir seuls, ni tout apprendre des autres enfants. L'intérêt de l'adulte pour leurs jeux et pour leurs activités est indispensable. Réciproquement, il

est souhaitable que les enfants soient associés, dans la mesure de leurs moyens, à celles des occupations des adultes dont ils peuvent comprendre la finalité.

La principale difficulté réside en ceci : même à âge égal, les différences de développement entre enfants peuvent être importantes. Or il faut savoir communiquer avec chacun d'eux, accompagner chaque enfant en particulier, sans jamais pour autant renoncer à s'adresser au groupe. Les attitudes, les intérêts partagés, les actions en commun et les discussions, les émotions éprouvées ensemble ont une valeur de socialisation et de formation irremplaçable ; elles fondent le sentiment d'appartenance à une communauté.

Il faut aussi comprendre le besoin de mouvement et d'action des enfants. Ils prennent les adultes ou leurs camarades à témoin de leurs performances, montrent leurs productions, recourent à l'aide du maître dans le seul but de retenir son attention.

Le maître doit parvenir à une bonne connaissance des enfants par les deux voies suivantes :

### Un savoir fondé sur les sciences

La relation de ce savoir aux disciplines qui le constituent est fondamentale, et toujours ouverte. Des disciplines aussi diverses que la

psychologie génétique et générale, la pédiatrie, la diététique, la neurologie, la psychanalyse, la sociologie, les recherches spécifiquement pédagogiques contribuent, pour une part plus ou moins grande, à la connaissance de l'enfant.

Il appartient donc à la formation initiale d'établir un plan de connaissances fortement structurées, suffisamment précises pour former une base, suffisamment nuancées pour ne pas être prises pour un savoir clos et définitif, suffisamment stimulantes pour inciter chaque maître à ne jamais abandonner le souci d'accroître son information et de poursuivre sa formation de manière continue. Aucune théorie scientifique n'est un dogme et ne peut trouver d'application directe dans la pratique pédagogique ; aucune pratique pédagogique ne peut se passer d'une très sérieuse formation scientifique.

La formation continue contribue à renouveler les connaissances fondamentales ; elle permet de rechercher les adaptations pédagogiques qui favorisent les innovations et l'évolution de l'école.

#### **Un savoir né de la fréquentation quotidienne des enfants**

Ce savoir prend sa source dans le métier lui-même. Il conduit à mettre en relation chaque

jour les données théoriques et les situations pratiques, pour mieux comprendre l'enfant.

Il y a pour le maître une éducation du regard. C'est-à-dire non pas la seule intuition qui vient de l'expérience, mais aussi le jugement dont l'exercice est indispensable dans l'activité pratique.

Obtenue par ces deux voies, la connaissance des enfants doit porter sur leur développement. Elle doit intégrer les acquis antérieurs à leur arrivée à l'école maternelle et ceux de l'âge préélémentaire.

Avant d'arriver à l'école, l'enfant a parcouru un long chemin. Il a établi avec ses proches des liens fondamentaux, exploré divers environnements, commencé à parler. Lorsqu'il entre à l'école maternelle, il sait jouer, faire seul un grand nombre de choses, communiquer diversement, en particulier par le geste, les mimiques et les mots.

La connaissance du développement et des acquis de l'enfant à l'âge préélémentaire concerne les points suivants :

#### *Les caractéristiques de la croissance*

La croissance de l'enfant est alors rapide et irrégulière, tant du point de vue physiologique que du point de vue psychologique. Tout enfant

passer par des phases de progrès spectaculaire et des moments où il paraît stagner, voire régresser à certains égards ; il traverse des périodes de plein épanouissement, et d'autres où il semble se chercher, jusqu'au moment où il atteint un nouvel équilibre. Interviennent aussi les variations de son état de santé ou les changements éventuels survenus, notamment dans la vie familiale. Diverses fonctions fondamentales apparaissent généralement dans le même ordre pour tous les enfants, mais la vitesse d'acquisition des capacités n'est pas forcément la même pour tous. Ainsi de la marche, de la parole ; ainsi de la capacité de lire. Ces disparités tiennent au fait que les chemins individuels vers tel ou tel savoir peuvent différer d'un enfant à l'autre, en fonction des caractéristiques personnelles ou de l'histoire de chacun.

#### *L'importance des rythmes physiologiques, de l'hygiène et du bien-être physique*

Les petits enfants ont souvent une particulière difficulté à s'accommoder des rythmes imposés par la vie sociale. Ils ont besoin d'un nombre important d'heures de repos. Un temps de sommeil diurne est indispensable aux plus jeunes, comme à ceux qui sont contraints de se lever tôt, de se coucher tard ou de passer de longues journées en milieu collectif. Le temps de

sieste quotidien dont chacun a besoin change d'un enfant à l'autre ; et pour certains un simple repos allongé, la possibilité de moments de repli sur soi dans la journée, voire pour les plus âgés des activités calmes avant et après le déjeuner, peuvent suffire pour qu'ils retrouvent toute leur énergie et leurs possibilités d'écoute, d'action et de communication.

Le maître connaît l'influence du bruit excessif sur le système nerveux, les besoins de sommeil et les conditions favorables à l'endormissement, ainsi que les rapports que l'enfant entretient avec la nourriture. Les mesures à prendre relèvent de responsabilités qui s'échelonnent du législateur au maître, en passant par les responsables des collectivités locales, les architectes, les maîtres d'œuvre.

L'hygiène et le bien-être physique conditionnent la santé de l'enfant. A cet égard, sont pris en considération l'espace disponible, l'éclairage, la disposition du mobilier par rapport aux sources de lumière, le degré de chaleur, le nécessaire renouvellement de l'air, les besoins en eau, en nourriture, la non-toxicité des objets et des matériels. Le maître doit apprendre à prévenir les accidents, ainsi que la conduite à tenir en cas de blessure ou d'accident ; il doit savoir satisfaire les besoins de mouvement, de cri et de jeu. Il importe que la société soit confiante dans l'école

qui accueille ses enfants ; le maître est le garant de cette confiance.

### *L'importance de l'affectivité et de la structuration de la personnalité*

Averti et prudent, le maître mesure le retentissement chez les enfants, variable selon les moments, de ses propres conduites, des modalités de sa présence, de la nature et de la qualité des activités qu'il organise.

Le bien-être psychologique et la sécurité affective doivent être l'objet d'un souci éclairé et sérieux. La présence acceptée d'objets venus de la maison, le secours en cas d'affolement ou d'ennui, la dérivation d'un chagrin sur des activités agréables, la possibilité de faire exprimer ce qui oppresse et ce qui fait peur, la résolution de conflits sont autant d'éléments favorables au développement affectif de l'enfant.

Le maître, dans le respect de la liberté et de l'intimité de la personnalité naissante, soutient l'enfant dans la conquête de son autonomie. Il l'aide à développer ses pouvoirs, à mettre en ordre ses sentiments et ses pensées, à prendre conscience des relations qu'il entretient avec son entourage, qu'il s'agisse des adultes ou des autres enfants : relations d'observation, d'imitation, d'opposition, d'identification, de coopération, etc.

### *L'importance de l'univers social, moral et culturel de l'enfant*

Le maître doit prendre conscience de la complexité du réseau social où vit l'enfant ; il fait partie d'une famille, d'un quartier, d'une ville ou d'un village, où s'incarnent les exigences et les contraintes générales de la société et de l'État, ainsi que des valeurs culturelles spécifiques. Il fait également partie d'une classe et d'une école où les relations entretenues avec les autres peuvent concourir à la formation des cadres sociaux et civiques de leur personnalité.

Les maîtres doivent, en particulier, se tenir informés de sujets tels que : la natalité ; les conditions de vie des enfants ; les types de garde pratiqués à la ville et à la campagne ; les structures juridiques et administratives du service social ; les habitudes alimentaires et vestimentaires relatives au nourrisson et au jeune enfant (la mode, le rôle de la publicité) ; les jouets, traditionnels et nouveaux ; les espaces de jeu destinés aux enfants et, de façon générale, les rapports de l'urbanisme à l'enfant ; les spectacles pour enfants, notamment télévisés ; la littérature pour la jeunesse.

### *Les modes d'apprentissage et leur évolution*

Tout au long de la période préélémentaire, les enfants élargissent leur champ d'intérêt. D'abord

centrés sur des activités et des jeux de type sensori-moteur ou trouvant leur source dans la vie familiale, les enfants s'éveillent progressivement à d'autres formes de curiosité. Ainsi, les fonctions sociales, les activités professionnelles dès lors qu'elles sont observables, la vie des animaux et des plantes, les phénomènes naturels, les objets fabriqués par l'homme, les images et les livres les attirent particulièrement. Entre cinq et six ans, ces intérêts prennent un tour à la fois plus conventionnel et plus intellectuel ; les enfants découvrent des règles, en inventent pour eux-mêmes, et peuvent tout autant aimer se soumettre à celles d'un groupe que trouver plaisir à les transgresser. Parallèlement, ils portent un intérêt neuf aux connaissances en elles-mêmes, notamment à celles dont on leur dit qu'elles seront enseignées à l'école élémentaire. On observe dans les grandes sections que les enfants tendent à rechercher des activités plus structurées et mieux définies.

Le maître doit avoir reçu, à propos de la diversité des modes d'apprentissage et de leur évolution, une formation particulièrement solide. Il doit conserver le souci de s'instruire toujours, en se défiant de toute généralisation, afin de parvenir à une juste prise en compte de l'état réel de développement de chaque enfant, ainsi que des capacités et des acquisitions qui sont les siennes.

Il doit veiller à ne pas négliger les facteurs qui interviennent dans l'évolution cognitive de l'enfant (motricité, affectivité, environnement social et culturel, etc.). Il doit avoir le souci d'une évaluation adaptée à l'âge des enfants ; et pour cela se faire particulièrement attentif au rôle des échecs comme des réussites dans le cheminement de chacun, à la distance que l'enfant peut prendre par rapport à lui-même, au pouvoir qu'il acquiert d'apprécier ses propres actes de façon objective et de tirer parti des évaluations de manière positive : aussi bien de celles du maître que de celles qu'il ébauche au milieu de ses camarades.

La connaissance de l'enfant ainsi obtenue doit se compléter de celle que livrent la recherche historique, l'histoire des doctrines pédagogiques, les travaux d'ethnologie, la littérature, qui décrivent l'enfant dans des sociétés proches ou lointaines.

Cette connaissance enrichit la pratique et la culture professionnelles du maître. Elle permet d'identifier ce qui est vraiment nouveau en pédagogie, et par la comparaison d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs, de mettre en évidence les principes philosophiques qui fondent toute éducation.

### 3. L'action éducative

#### A. L'organisation matérielle de l'école et des classes

La répartition des enfants dans les diverses classes de l'école est fonction du nombre des maîtres, du nombre d'enfants par tranche d'âge et des choix pédagogiques.

Quel que soit le mode de regroupement adopté, et même s'il s'agit d'une classe unique, les objectifs à poursuivre demeurent identiques. L'aménagement matériel et la nature des activités offertes aux enfants doivent dans tous les cas répondre à l'évolution de leurs intérêts et de leurs capacités, leur donner envie de venir à l'école et de progresser. La qualité de l'accueil qui leur est réservé est donc très importante, spécialement pour les plus petits d'entre eux.

Une aire de regroupement, des zones d'activités différenciées et évolutives semblent constituer le dispositif le plus approprié aux classes maternelles. Dans les salles où sont réunis de très jeunes enfants, il est souhaitable que le mobilier comporte des coins de repos mis à la disposition des enfants qui éprouvent un besoin de répit. Il convient aussi d'adapter le mobilier pour obtenir de larges espaces de circulation, propices aux jeux de déambulation qu'affectionnent les petits.

74

Une partie du matériel doit être, dans tous les cas, placée à hauteur d'enfant, afin que chaque écolier puisse se servir et ranger seul.

On attachera une grande importance à ce que les classes ne soient pas toutes aménagées de la même façon et avec des matériels identiques, de la petite à la grande section. Cela, parce que les besoins des enfants évoluent et parce qu'il est nécessaire que leur passage d'un âge à l'autre soit marqué par des tâches nouvelles et par des activités neuves que les lieux doivent refléter.

Les maîtres veilleront au respect de ces exigences. Ils assureront le suivi pédagogique d'une classe à l'autre, ils prévoient l'utilisation rationnelle des matériels.

L'équipe éducative qui comprend l'équipe des maîtres, les parents, et divers intervenants extérieurs, chacun agissant en fonction de ses responsabilités, facilite par tous les moyens à sa disposition le travail d'éducation. Membre de l'équipe éducative, l'agent spécialisé d'école maternelle (A.S.E.M.) est un auxiliaire précieux, qui contribue à la qualité de l'accueil offert aux enfants.

#### B. La pédagogie

Une des tâches essentielles du maître de l'école maternelle est d'organiser et de programmer son

75

travail, en l'inscrivant dans le projet de l'école, afin d'assurer la progressivité des apprentissages. Le maître définit son programme d'activités pour la journée, et la semaine. Il détermine les domaines de son travail, ses objectifs particuliers, les évaluations possibles.

La pédagogie propre à l'école maternelle repose sur des principes issus de la philosophie de l'éducation et de la connaissance théorique et empirique des enfants.

Ces principes sont les suivants :

- L'enfant doit participer activement et de façon consciente aux tâches qui lui sont proposées ou qu'il suggère. Il tire profit d'une pédagogie de l'activité et de l'expérience, et ses progrès doivent s'apprécier d'abord en fonction des compétences acquises et des performances réalisées. L'activité doit permettre à l'enfant de rendre ses virtualités effectives et de construire ses capacités. La prise de conscience des buts se fait progressivement, si l'enfant identifie bien sa tâche, en voit la portée et est associé à son évaluation. Il prend ainsi l'habitude de réaliser de façon plus heureuse le travail qu'on lui demande.

- Le maître doit tirer sans cesse parti de l'expérience de l'enfant, des représentations qui sont les siennes, des savoirs et savoir-faire

déjà acquis que des manipulations concrètes permettent de construire et d'enrichir.

- Les apprentissages sont favorisés par la richesse des relations qui se développent entre les enfants eux-mêmes, et entre les enfants et le maître. Il faut encourager la communication libre et véritable à l'intérieur de la classe.

Les « ateliers » ou « chantiers » peuvent fournir des cadres efficaces à cette communication. Toutefois, ils n'ont pas de vertu en eux-mêmes, et ne doivent être créés que s'ils répondent à un objectif précis, et s'ils favorisent des échanges entre enfants.

L'imitation des autres, l'emprunt conscient ou non, l'explication d'enfant à enfant et les discussions qu'elle entraîne, l'affectivité qui imprègne les rapports entre enfants sont des facteurs importants d'apprentissage.

- L'activité de jeu est fondamentale à l'école maternelle, sans être exclusive. Tous les types de jeux n'ont pas la même fonction, particulièrement dans une perspective éducative. Aussi dans chaque cas le maître doit-il se représenter clairement la nature, la finalité et l'intérêt d'une telle activité. Les enfants doivent savoir reconnaître aussi ce qui n'est pas jeu. Il serait déraisonnable de vouloir que toute activité à l'école mater-

nelle soit ludique. Ce serait non seulement trahir l'école, mais également tromper l'enfant et dénaturer le jeu.

Compte tenu de ces principes, la mise en œuvre quotidienne de la classe suppose que l'on offre à l'action de l'enfant des sollicitations multiples, que l'on intervienne pour l'aider à entreprendre, à fournir un effort efficace à ses propres yeux, à tirer parti de ses erreurs comme de ses réussites, à comprendre ce qu'il sait faire et ce qu'il ignore, en prenant soin de le laisser se livrer à des essais, à des détours et à des variations personnelles.

La mise en œuvre de l'action éducative suppose :

- L'observation des comportements et des intérêts des enfants, l'identification de leurs savoir-faire et des procédures qu'ils utilisent, afin d'orienter l'action éducative auprès de chaque enfant et de chaque groupe de la classe.
- L'aménagement de situations permettant de centrer leur attention sur les différents domaines d'activité.
- La mise à la disposition permanente des enfants de jouets, de jeux, de matériaux et d'accessoires divers, adaptés à leur âge, et variant partiellement au fur et à mesure que

l'année avance, de telle sorte qu'ils puissent toujours trouver matière à réinvestir, échanger, découvrir.

- Une organisation temporelle et spatiale de la classe qui repose sur un ensemble d'alternances. Les activités, en effet, selon un équilibre qu'il appartient aux maîtres d'apprécier et de déterminer, doivent être : collectives, semi-collectives, individuelles ; exigeantes quant à l'attention ou l'effort requis de l'enfant, ou moins exigeantes, délassantes ; libres, suggérées ou dirigées dans des proportions modulées selon l'âge des enfants ; distribuées de façon continue au long des semaines pour réaliser une éducation progressive, ou concentrées de manière intense dans un projet, qui a pour la classe son architecture et son terme ; pratiquées dans la classe, dans l'école, à l'extérieur de la classe ; conduites par le maître, animées parfois — mais toujours sous la seule responsabilité de celui-ci — par un autre maître ou par un intervenant extérieur.

Les maîtres connaissent les signes de fatigue et de désintérêt. Aussi attachent-ils une attention particulière à la durée des activités. La meilleure durée est très variable selon l'âge de l'enfant et selon l'intérêt qu'il apporte à la tâche en cours.

Le rôle du maître est essentiel, sa nature et son importance varient selon les moments du travail.

Le maître veille à la qualité de sa présence, de sa voix et de son élocution. Il propose, accueille les suggestions. La richesse et la variété des sollicitations sont autant d'incitations pour l'enfant.

Le maître organise le travail avec les enfants, en leur laissant la plus grande part d'initiative possible ou, selon les cas, en intervenant lui-même dans le déroulement de l'activité.

Quel que soit le travail, le maître doit faire preuve d'une grande rigueur dans ses démarches personnelles et détermine son objectif principal ; il ne travaille pas dans l'éphémère, mais sait qu'une notion et un concept se construisent lentement ; il sait se saisir de l'occasionnel, utiliser une situation, une question ou un problème dont il aperçoit immédiatement la richesse et l'intérêt. Ce discernement est capital, car il ne faut ni manquer l'occasion propice, ni céder aux sollicitations qui feraient tomber dans la confusion.

Le maître sait donner une consigne, et quand la donner. Les jeunes enfants ne sont que progressivement accessibles à une consigne collective, ou même à l'invitation personnelle, si le maître ne s'engage pas totalement dans l'action qu'il propose à tous. Bien comprendre une consi-

gne, c'est identifier la tâche, ou le problème, et cela demande souvent qu'on s'assure de la compréhension des enfants, en élargissant avec eux la consigne ou en la présentant par le geste.

Le maître sollicite et respecte la recherche des enfants, leur laisse le temps de tâtonner, d'expérimenter, d'ébaucher des procédures. Il aide à la résolution des problèmes, en rappelant l'acquis antérieur, en suggérant des situations analogues déjà rencontrées, en montrant parfois comment il faut s'y prendre, afin d'éviter l'enlisement d'un enfant ou d'un groupe dans une difficulté ou un problème trop complexes. Cette aide n'est la bienvenue que si le maître sait quand la donner, ni prématurément, ni complètement parfois, ni systématiquement surtout. Il mène toute activité à son terme. Il apprend progressivement aux enfants à remettre à plus tard la fin d'un travail. Il garde la trace des activités et procède à leur évaluation avec les enfants.

\* \* \*

L'école maternelle est une école. Elle se distingue d'autres modes d'accueil des jeunes enfants, qui ont la garde pour fonction essentielle. Elle a son originalité et ne se définit pas seulement comme une préparation à l'école élémentaire, bien qu'elle remplisse nécessairement ce rôle.

Affirmant la priorité de l'éducation, elle est le lieu d'expériences et d'apprentissages essentiels.

L'école maternelle accueille les enfants au moment où ils connaissent une croissance particulièrement rapide. Les maîtres sont donc sensibles aux variations individuelles de cette croissance, aux régressions et stagnations qui peuvent la jalonner, à l'hétérogénéité des classes, aux multiples facteurs qui influent sur le développement des enfants. Ils savent être patients devant les difficultés ; ils sont riches en sollicitations et suggestions qui permettent de les résoudre ; ils sont confiants dans les immenses ressources dont disposent les enfants, même ceux qui paraissent un instant très démunis. Pour cette raison, l'école maternelle peut accueillir des enfants handicapés, mettre en valeur ce qu'ils peuvent apporter aux autres, les aider dans leur insertion comme dans leur développement individuel.

L'école maternelle respecte chaque enfant ; le maître s'adresse à lui comme à une personne en devenir.

L'école maternelle est l'école des premières conquêtes. Que l'enfant sente et expérimente les pouvoirs qu'il porte en lui !